

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les trois premiers mois de l'année 2022 **augmente de 10,5 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les effectifs sont en **hausse de 4,3 %** dans le régime des **non-salariés** et de **15,0 %** dans le régime des **salariés**. Cette forte croissance de la patientèle s'observe surtout chez les plus jeunes (+ 30,8 % chez les moins de 20 ans, + 12,7% chez les 20-64 ans), tandis que la patientèle est en recul de 0,8 % chez les 65 ans et plus. Ces évolutions résultent avant tout du nombre conséquent de personnes qui se sont faites vacciner et/ou ont fait un test de dépistage de la Covid-19 durant le début d'année 2022, alors qu'ils n'avaient pas eu de remboursement de soins sur la même période de l'année précédente.

Sur une année complète mobile, la croissance est plus modérée. Elle est de 5,2 % pour l'ensemble du régime, avec une hausse de 1,1 % dans le régime des non-salariés et de 8,2 % dans le régime des salariés.

A fin mars 2022, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **diminue de 0,1 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Le fort rebond observé pour l'ensemble des patients ne s'observe pas pour les patients en ALD, ceux-ci bénéficiant d'une continuité des soins pour leur pathologie. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **3,0 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **3,6 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin mars 2022	Evolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mars 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	5,2%	1,1%	8,2%	-1,6%	10,5%	4,3%	15,0%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,1%	-2,7%	3,2%	-1,2%	-0,1%	-3,0%	3,6%
Part des patients en ALD	25%	36%	18%	26%	26%	37%	19%

Source : MSA

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

À fin mars 2022, les réalisations du régime agricole sont **supérieures de 68,6 millions d'euros** aux prévisions faites en juillet 2021 (sur la base des remboursements à fin mai) soit un écart de 5,5 points entre l'évolution prévue (- 0,3 %) et l'évolution réelle (+ 5,2 %). Cette sous-estimation concerne en premier lieu le régime des **salariés (+ 59,4 millions)** et dans une moindre mesure, celui des **non-salariés (+ 9,1 millions)**.

Une importante partie de cette sous-estimation porte sur les remboursements de **médicaments délivrés en ville** (+ 51,3 millions). Les réalisations s'établissent également à des niveaux supérieurs aux prévisions s'agissant des versements d'**indemnités journalières maladie** des salariés agricoles (+ 16,6 millions) ainsi que des remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** pour les deux régimes (+ 15,4 millions). En revanche, les remboursements d'honoraires de **généralistes** (- 7,8 millions), de **spécialistes** (- 4,9 millions) et **médicaments rétrocedés** (- 4,6 millions) se situent sensiblement en deçà des montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à mars 2022 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	1 306,8	1 238,3	+68,6	611,5	602,4	+9,1	695,3	635,9	+59,4
Evolution	+5,2%	-0,3%	5,5 pt	+0,2%	-1,3%	1,5 pt	+9,9%	+0,5%	9,4 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2021

Source : MSA

(1) - Dans cette note, les soins de ville s'entendent hors forfait patientèle FPMT. Pour plus de détails, se reporter au champ détaillé en fin de note.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

Dans le prolongement du mois précédent, les remboursements de **soins de ville** du régime agricole de **mars** redescendent vers le niveau des réalisations 2021, après le pic de janvier 2022. Sur le premier trimestre, leur progression ralentit à **4,6 %** par rapport à la même période de 2021 (- 1,0 point par rapport à fin février). Dans le régime des **saliés**, la croissance demeure élevée (**+ 9,0 %** après + 10,8 % sur deux mois) tandis que les remboursements se stabilisent chez les **non-saliés** (**+ 0,0 %** après + 0,3 %). Sur **douze mois glissants**, la hausse des remboursements s'atténue de 0,6 point à **+ 6,1 %**.

Si les remboursements d'honoraires de **généralistes** demeurent relativement bas à l'instar du mois précédent, leur **diminution** sur trois mois (- **9,1 %** après - 7,5 %) vient en partie d'un effet base, le mois de mars 2021 ayant constitué un pic porté par des actes liés à la Covid-19 (consultations dédiées, vaccinations). A contrario, pour les **spécialistes**, un effet base inverse (mois de mars 2021 faible) conduit à une atténuation de la baisse des remboursements d'honoraires (- **0,2 %** après - 1,4 %), alors que les montants remboursés de mars restent à un niveau bas comparable au mois précédent. Quant aux **soins dentaires**, en dents de scie sur les derniers mois, les remboursements rebondissent à **0,7 %** (après - 1,1 % à fin février).

De la même manière, les soins de **masso-kinésithérapie** restent oscillants mais leur trend jusqu'alors globalement décroissant, s'infléchit. Le recul des remboursements se réduit à - 0,1 % sur trois mois.

S'agissant des **soins infirmiers**, les remboursements continuent de désenfler progressivement après le pic de janvier lié à une explosion des tests de dépistage de la Covid-19. Leur croissance sur trois mois s'établit à **1,0 %** (après + 1,8 % sur deux mois). Il en va de même pour les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire**, nettement plus bas en mars, après avoir dépassé le pic de la 5^e vague en janvier 2022. Le repli par rapport aux premiers mois de 2021 (- **10,4 %** à fin mars après - 6,0 % à fin février) doit être interprété avec prudence, tant la base 2021 est elle-même impactée par la crise sanitaire.

Concernant les **transports de patients**, les montants remboursés en mars sont légèrement supérieurs à ceux du mois précédent. Pourtant, leur croissance décélère (**+ 8,1 %** après + 9,2 %) sous l'effet d'un saut en mars 2021 lié aux revalorisations tarifaires intervenues ce mois là.

Pour les **indemnités journalières (IJ) maladie**, le pic de la 5^e vague a été atteint en février ; si les versements de mars se situent sensiblement en deçà du mois précédent, ils demeurent nettement supérieurs aux mois antérieurs et portent la progression sur trois mois à **15,0 %** (après + 14,2 % à fin février). Concernant les **IJ ATMP**, le recul des versements s'adoucit à - **0,5 %** à fin mars (après - 1,2 %).

Après deux mois fortement majorés par les tests de dépistage de la Covid-19, les remboursements de **pharmacie de ville** décroissent sensiblement en mars et s'approchent du niveau de la fin d'année 2021. Leur progression sur trois mois perd 4,0 points et s'établit à **+ 18,0 %**. Pour la **rétrocession** en revanche, le mois de mars constitue un regain, conduisant à un recul des remboursements moins marqué à fin mars (- **13,2 %** après - 17,4 %).

Après deux mois bas puis un rebond en février, les remboursements de **dispositifs médicaux** reviennent à un niveau intermédiaire sur mars ; la baisse en PCAP s'accroît à - **1,7 %** (- 0,4 point).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin mars 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			
	Régime Agricole	Non-saliés	Saliés	RA à fin mars 2021	Régime Agricole	Non-saliés	Saliés	RA à fin mars 2021
TOTAL SOINS DE VILLE	+6,1%	+3,3%	+8,9%	+0,8%	+4,6%	+0,0%	+9,0%	+6,5%
Soins de ville hors produits de santé	+4,1%	+1,5%	+6,3%	+0,5%	+1,2%	-3,6%	+5,4%	+7,9%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+6,2%	+3,2%	+8,9%	-8,9%	-2,6%	-5,9%	+0,3%	+5,0%
- Médecins généralistes	+0,1%	-5,2%	+5,4%	-7,2%	-9,1%	-15,9%	-2,2%	+5,5%
- Médecins spécialistes	+8,0%	+6,2%	+9,7%	-9,8%	-0,2%	-2,0%	+1,4%	+0,4%
- Dentistes	+11,7%	+11,3%	+12,0%	-9,8%	+0,7%	+1,6%	+0,1%	+22,4%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+3,3%	+0,3%	+9,1%	-1,7%	+0,7%	-2,1%	+5,8%	+5,2%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+12,1%	+9,6%	+15,6%	-14,5%	-0,1%	-1,6%	+1,8%	+3,2%
- Infirmiers	+0,5%	-2,1%	+6,3%	+3,2%	+1,0%	-2,2%	+8,3%	+5,3%
Laboratoires	+2,5%	-4,1%	+8,3%	+33,3%	-10,4%	-16,2%	-5,4%	+69,2%
Frais de transports	+17,7%	+13,8%	+22,9%	-11,6%	+8,1%	+4,2%	+13,0%	-4,4%
Indemnités journalières (IJ) :	-2,9%	-9,0%	-1,6%	+16,7%	+9,2%	+0,4%	+10,9%	+6,2%
- IJ maladie	-5,7%	-11,6%	-4,5%	+25,5%	+15,0%	+4,6%	+16,9%	+6,8%
- IJ ATMP	+2,6%	-4,3%	+4,0%	+2,8%	-0,5%	-6,2%	+0,7%	+5,3%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+9,8%	+6,1%	+14,4%	+1,4%	+10,8%	+5,9%	+16,7%	+4,1%
Médicaments :	+12,0%	+7,7%	+16,8%	+2,2%	+15,2%	+9,2%	+22,0%	+3,4%
- Médicaments délivrés en ville	+13,2%	+8,9%	+18,2%	+2,0%	+18,0%	+12,1%	+24,7%	+2,4%
- Médicaments rétrocédés	-0,7%	-5,4%	+4,1%	+4,6%	-13,2%	-22,5%	-4,0%	+15,4%
LPP	+3,8%	+1,9%	+6,5%	-1,1%	-1,7%	-2,8%	-0,2%	+6,0%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO^[1])

En **janvier 2022**, les remboursements de **soins de ville** du régime agricole constituent un pic, très largement au-dessus du niveau des mois précédents pourtant déjà sur une trajectoire orientée à la hausse et reflète l'effet de la 5^e vague de la crise sanitaire. Par rapport à janvier 2021, ils progressent de 9,4 %, croissance portée par le régime des **salariés (+ 17,9 %)** alors que chez les **non-salariés** l'augmentation est faible (**+ 0,8 %**). Sur **douze mois glissants**, leur progression s'accélère de 0,3 point et atteint **+ 7,0 %**, toujours majorée par l'effet base du premier confinement du printemps 2020.

Concernant les honoraires des **généralistes**, les remboursements de janvier ralentissent et **baissent de 4,2 %** par rapport à janvier 2021. Pour les **spécialistes**, en reprise par rapport à décembre, l'évolution de **- 0,5 %** traduit un effet base avec un mois de janvier 2021 relativement haut.

Les remboursements des **soins dentaires** rebondissent après un creux atypique en décembre; leur évolution par rapport à janvier 2021 est de **- 1,2 %**.

Malgré une légère reprise par rapport à décembre, les remboursements de **masso-kinésithérapie** restent sur un niveau bas depuis trois mois. Ils **régressent de 4,1 %** par rapport à janvier 2021.

S'agissant des **soins infirmiers**, les remboursements du mois, en hausse de **2,6 %** par rapport à janvier 2021, représentent un point très élevé, en grande partie liée à la 5^e vague de l'épidémie de Covid. Il en est de même pour les **analyses médicales en laboratoire** où la donnée de janvier est encore plus élevée que le pic observé en décembre. Le niveau atteint est similaire à celui atteint lors de la 1^{ère} vague. La progression entre janvier 2021, déjà haut, et janvier 2022 s'établit à **7,0 %**.

Bien qu'en croissance de **3,7 %** par rapport à janvier 2021 du fait du changement de niveau à la fin du 1^{er} trimestre 2021, les remboursements de **transports** de patients poursuivent leur ralentissement (**- 1,9 %** par rapport à décembre).

Pour les versements d'**indemnités journalières (IJ)** maladie, le rebond était visible dès le mois de décembre ; en janvier, les montants atteignent un niveau nettement supérieur principalement portés par un regain d'IJ dérogatoires liées à la Covid. En tout, le versement des IJ maladie progressent de **33,2 %** par rapport à janvier 2021. Les IJ AT sont quant à eux en diminution de **3,3 %**.

Avec une hausse spectaculaire de **28,2 %** en janvier, surtout liée à la crise sanitaire, les remboursements de **pharmacie de ville** contribuent à la croissance des soins de ville à hauteur de 6,6 points à eux seuls. Pour la **rétrocession** en revanche, le mois de janvier est proche du mois précédent et décroît de **5,5 %** par rapport à janvier 2021.

Les remboursements de **dispositifs médicaux** poursuivent leur décélération et baissent de **1,3 %** en janvier.

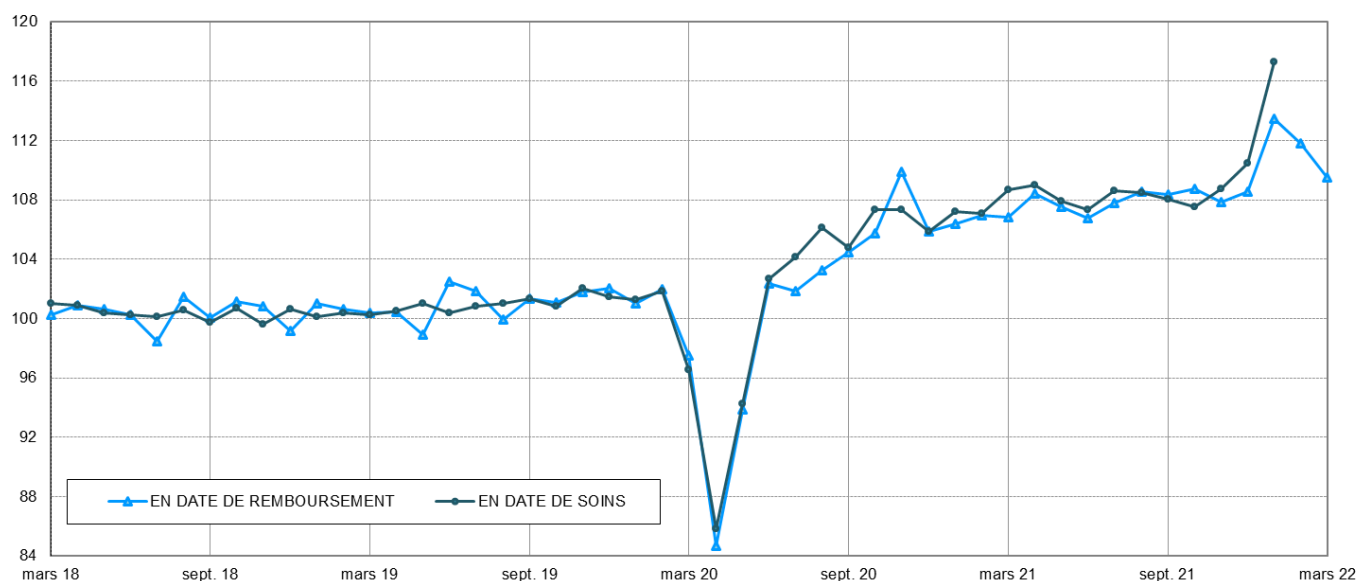
Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin janvier 2022 avec les remboursements à fin mars 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin janvier 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	+7,0%	+4,0%	+9,9%	+1,0%	+9,4%	+0,8%	+17,9%
Soins de ville hors produits de santé	+5,7%	+3,1%	+8,0%	+1,0%	+4,7%	-3,7%	+12,1%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+8,5%	+5,3%	+11,2%	-8,8%	-1,6%	-6,1%	+2,3%
- Médecins généralistes	+4,2%	-0,1%	+8,5%	-7,2%	-4,2%	-14,2%	+6,4%
- Médecins spécialistes	+8,7%	+6,2%	+10,9%	-10,0%	-0,5%	-3,1%	+1,7%
- Dentistes	+15,9%	+14,8%	+16,7%	-8,7%	-1,2%	+0,7%	-2,5%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+3,8%	+0,6%	+10,0%	-0,8%	+0,8%	-3,9%	+9,4%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+13,7%	+11,4%	+16,9%	-14,4%	-4,1%	-4,9%	-3,2%
- Infirmiers	+0,6%	-2,2%	+7,0%	+4,3%	+2,6%	-3,5%	+16,0%
Laboratoires	+15,2%	+6,0%	+23,7%	+30,7%	+7,0%	-6,3%	+18,9%
Frais de transports	+17,0%	+13,5%	+21,5%	-11,7%	+3,7%	+0,2%	+7,9%
Indemnités journalières (IJ) :	-3,1%	-8,2%	-2,1%	+18,8%	+19,5%	+5,1%	+22,2%
- IJ maladie	-6,0%	-11,4%	-4,9%	+27,5%	+33,2%	+10,8%	+37,5%
- IJ ATMP	+2,3%	-2,4%	+3,2%	+5,0%	-3,3%	-4,0%	-3,2%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+9,2%	+5,3%	+14,0%	+1,0%	+18,4%	+8,0%	+30,8%
Médicaments :	+10,8%	+6,5%	+15,9%	+1,8%	+25,2%	+12,8%	+39,3%
- Médicaments délivrés en ville	+11,5%	+7,1%	+16,6%	+1,8%	+28,2%	+15,7%	+42,6%
- Médicaments rétrocedés	+4,5%	-0,6%	+9,5%	+1,8%	-5,5%	-18,2%	+7,6%
LPP	+4,6%	+2,3%	+7,9%	-1,1%	-1,3%	-4,5%	+3,1%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

[2] - La présentation des évolutions moyennes 2019-2021 permet d'écartier le biais lié aux données très spécifiques de l'année 2020.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100 = moyenne 2016



Source : MSA

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO⁽¹⁾)

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 4,1 %** en janvier 2022 par rapport à janvier 2021. Les dépenses **sont en hausse de 1,1 % dans le régime des non-salariés et de 7,6 % dans le régime des salariés.**

Sur ce début d'année 2022, les dépenses relatives à l'ODMCO dépassent le niveau observé les années précédentes, y compris avant crise sanitaire. Elles augmentent de **3,7 %** par rapport à janvier 2021. La part tarif¹ connaît une croissance de 3,3 % et les médicaments en sus continuent d'afficher une forte progression des dépenses de 19,6 %, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication. Seuls les remboursements des dispositifs médicaux en sus restent en diminution de 3,1%.

Les frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation sont en hausse de 6,5 %** en janvier 2022 avec une augmentation de 7,2 % dans le régime des non-salariés et de 5,5 % dans le régime des salariés. Cette hausse s'explique surtout par un mois de janvier 2021 particulièrement bas. Le niveau de remboursement reste inférieur à celui observé avant crise sanitaire.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin janvier 2022 avec les remboursements à fin mars 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin janvier 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL CLINIQUES PRIVÉES	+9,9%	+6,9%	+13,7%	-9,3%	+4,1%	+1,1%	+7,6%
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+11,2%	+8,2%	+14,8%	-8,4%	+3,7%	+0,3%	+7,9%
- Part tarif	+10,4%	+7,3%	+14,1%	-9,1%	+3,3%	+1,2%	+5,7%
- Médicaments en sus	+21,7%	+18,6%	+24,5%	+11,9%	+19,6%	+11,7%	+27,0%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+10,5%	+9,2%	+12,7%	-14,0%	-3,1%	-11,2%	+11,6%
OQN Soins de suite et Réadaptation (*)	+1,3%	-1,7%	+5,5%	-14,6%	+6,5%	+7,2%	+5,5%

(*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA

L'article 34 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020 définit un nouveau modèle de financement des activités de psychiatrie. Pour les établissements ex-OQN, la mise en œuvre de cette réforme se traduit par l'arrêt de la facturation de la part prise en charge par l'assurance maladie obligatoire à compter du 01/01/2022 (sauf quelques exceptions). Les activités de psychiatrie sont désormais financées par dotations versées par les caisses pivot. Ainsi, le poste psychiatrie ne fera plus l'objet d'un suivi dans cette note.

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

¹ - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

6/ Points d'actualité

• Médicaments délivrés en ville : masques et tests antigéniques

Les remboursements associés aux tests antigéniques s'élèvent à 4,3 millions d'euros en mars 2022 après 8,5 millions d'euros en février et 18,3 en janvier. Les remboursements des masques s'élèvent eux à 0,318 million en mars (après 0,413 million en février).

Depuis octobre 2020, les masques et les tests antigéniques représentent 85,5 millions d'euros de remboursements.

• Biologie – Suivi des tests COVID-19

Les montants remboursés des tests PCR et sérologiques (analyses et prélèvements) réalisés par des biologistes en mars s'élèvent à 11,5 millions d'euros après 11,9 millions d'euros en février, pour représenter 181,3 millions d'euros depuis mars 2020.

• Infirmiers – Suivi des prélèvements test PCR et des tests antigéniques

Les montants remboursés des prélèvements pour les tests PCR et sérologiques réalisés par des infirmiers s'élèvent à 1,0 million d'euros en mars 2022 après 1,3 million d'euros en février, pour représenter 19,0 millions d'euros depuis mars 2020. Les montants remboursés des tests antigéniques s'élèvent à 0,9 million d'euros en mars 2022 après 1,7 million en février, pour représenter 9,5 millions d'euros depuis le début de la crise sanitaire.

• Vaccin COVID-19

Les montants remboursés associés à la vaccination (hors vacances) s'élèvent à 0,4 million d'euros en mars 2022 après 1,1 million d'euros en février, pour représenter 21,4 millions d'euros depuis janvier 2021.

• Impact de la réforme du 100% des audioprothèses

Avec la mise en place de la réforme du 100% Santé et surtout son dernier volet au 1^{er} janvier 2021, la prise en charge intégrale des aides auditives de la classe I par les caisses d'assurance maladie obligatoire et les organismes complémentaires pour les patients disposant des garanties d'un contrat responsable, les dépenses liées aux audioprothèses augmentent fortement.

Elles s'élèvent à 2,5 millions en mars après 1,9 million en février et représentent 5,8 % du poste LPP. Fin mars elles progressent de 8,7 % par rapport à la même période de l'année précédente déjà impacté par la réforme et de 92,6 % par rapport à la même période de 2020.

Depuis le début du dispositif, on peut estimer le surcote à 13,7 millions d'euros pour le régime agricole. En contribution à la croissance, l'impact s'amointri par rapport aux mois précédents puisqu'on se rapporte à 2021. Les dépenses d'audioprothèses majorent de 0,5 point l'évolution du poste (0,5 point pour chacun des régimes).

Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et desles.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

HAD : Hospitalisation à domicile.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin mars 2022

Sur les **trois premiers mois de 2022**, en données CVS-CJO, les **remboursements de soins de ville hors actes Covid** progressent de **1,0 %** par rapport aux mêmes mois de 2021, soit une croissance inférieure de **3,6 points** à celle y compris actes Covid (voir partie 3). Cet écart continue de se réduire - il était de 5,0 points en février - en lien avec le dépassement du pic de la 5^e vague épidémique. Il reste nettement plus marqué au régime des **salariés** que chez les **non-salariés** (- 6,1 points et - 1,1 point respectivement).

S'agissant des analyses en **laboratoires**, les montants remboursés hors tests Covid-19 continuent de chuter (- **26,9 %** sur trois mois). L'écart par rapport aux remboursements y compris actes Covid s'atténue néanmoins (- 16,5 points après - 18,0 points), la baisse de ces derniers ayant été encore plus marquée sur mars.

Concernant les **IJ Maladie hors IJ dérogatoires**, les versements ralentissent à **2,2 %** à fin mars (après + 2,8 % à fin février). Par rapport à la hausse y compris IJ dérogatoires, le différentiel, qui avait bondit en février, s'amplifie encore ce mois et représente - **12,8 points** (après - 11,4 points le mois précédent).

Pour les **généralistes**, les remboursements d'honoraires hors Covid **diminuent** de seulement **2,9 %** sur trois mois, contre - 9,1 % y compris actes Covid. Apparemment paradoxal, cet écart positif (+ 6,2 points) provient du début de l'année 2021 où les remboursements étaient bas hors Covid, mais plus fortement majorés par les actes Covid que les premiers mois de 2022 (consultations de prévention et en mars vaccinations).

Concernant les **soins infirmiers**, la baisse des remboursements hors Covid par rapport au début d'année 2021 s'atténue à - **1,9 %** (après - 2,7 % sur deux mois). L'écart par rapport aux soins y compris actes Covid, spectaculaire en janvier, désenfle progressivement (- **2,9 points** sur le PCAP après - 4,6 points sur février).

Pour les **médicaments de ville** hors Covid, le mois de mars confirme la reprise des remboursements, en accélération à + **8,8 %** par rapport au premier trimestre 2021 (+ 0,3 point par rapport à février). L'écart avec la croissance de la série y compris actes Covid (tests, vaccins, masques) continue de dégonfler mais reste conséquent (- **9,2 points** après - 13,5 points à fin février).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin mars 2022	Evolution hors actes spécifiques covid (1)				différentiel avec les évolutions yc compris actes covid			
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM	Ecart sur le PCAP		
	RA	RA	NSA	SA		RA	RA	NSA
TOTAL SOINS DE VILLE	+4,8%	+1,0%	-1,0%	+2,9%	-1,3 pt	-3,6 pt	-1,1 pt	-6,1 pt
Soins de ville hors produits de santé	+4,0%	-1,0%	-3,5%	+1,2%	-0,1 pt	-2,2 pt	0,1 pt	-4,2 pt
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+5,9%	-0,8%	-3,3%	+1,5%	-0,3 pt	1,9 pt	2,6 pt	1,2 pt
- Médecins généralistes (2)	-1,0%	-2,9%	-8,1%	+2,3%	-1,0 pt	6,2 pt	7,8 pt	4,5 pt
- Médecins spécialistes (2)	+8,0%	-0,2%	-2,1%	+1,4%	-0,1 pt	0,0 pt	-0,1 pt	0,0 pt
- Dentistes	+11,7%	+0,7%	+1,6%	+0,1%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+1,8%	-1,5%	-3,5%	+2,4%	-1,5 pt	-2,1 pt	-1,4 pt	-3,4 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	+12,1%	-0,1%	-1,6%	+1,8%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-1,5%	-1,9%	-4,1%	+3,2%	-2,0 pt	-2,9 pt	-1,8 pt	-5,1 pt
Laboratoires (5)	-6,9%	-26,9%	-24,3%	-29,7%	-9,3 pt	-16,5 pt	-8,0 pt	-24,3 pt
Frais de transports	+17,7%	+8,1%	+4,2%	+13,0%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+1,0%	+1,2%	-0,4%	+1,5%	3,8 pt	-8,0 pt	-0,8 pt	-9,4 pt
- IJ maladie (6)	+0,0%	+2,2%	+3,6%	+1,9%	5,7 pt	-12,8 pt	-1,1 pt	-15,0 pt
- IJ ATMP	+2,6%	-0,5%	-6,2%	+0,7%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+16,5%	+8,9%	+1,8%	+17,6%	6,7 pt	-0,1 pt	-7,2 pt	8,6 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	+6,2%	+4,5%	+2,9%	+6,5%	-5,8 pt	-6,3 pt	-3,0 pt	-10,1 pt
Médicaments :	+7,0%	+6,8%	+5,1%	+8,7%	-6,1 pt	-8,4 pt	-4,1 pt	-13,2 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+7,8%	+8,8%	+7,7%	+10,2%	8,5 pt	-9,2 pt	-4,4 pt	-14,6 pt
- Médicaments rétrocedés	-0,7%	-13,2%	-22,5%	-4,0%	-4,4 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+3,8%	-1,7%	-2,8%	-0,2%	3,8 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacations), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacations), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacations), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Indemnités journalières : Remboursements à fin mars 2022

Entre janvier et mars 2022, les remboursements d'indemnités journalières *y compris Covid* s'élèvent à 184 millions d'euros en date de remboursement (données brutes). Les IJ maladie des salariés agricoles représentent 56 % des montants remboursés (103 millions dont 61 millions pour les arrêts de moins de 3 mois), ceux des non-salariés agricoles 10 % et les IJ AT des deux régimes 34 %.

Par rapport à la même période de l'année précédente, **les IJ maladie augmentent fortement avec 16,5 % entre janvier et mars 2022 en données brutes** (6,7 % pour les non-salariés agricoles et 18,4 % pour les salariés agricoles) alors que les IJ AT ne progressent que de 1,3 %.

Pour les salariés (85 % des IJ maladie), la hausse résulte surtout des IJ de moins de 3 mois (32,7 % de hausse), mais les IJ maladie de plus de 3 mois augmentent aussi (de 2,3 %).

Hors IJ dérogatoire Covid, la hausse des IJ salariés de moins de trois mois de ce début d'année est nettement plus contenue (+ 2,9 %)

Données brutes, montants en milliers d'euros	Évolution en ACM (année complète mobile)			Montant PCAP janv-mars 2022	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	fin mars 2020	fin mars 2021	fin mars 2022		fin mars 2020	fin mars 2021	fin mars 2022
INDEMNITES JOURNALIERES	+19,5%	-7,2%	-2,0%	183 841	+4,0%	+4,3%	+10,8%
IJ Maladie	+32,0%	-13,7%	-4,9%	120 514	+5,9%	+4,6%	+16,5%
IJ Maladie Non-salariés agricoles	+21,0%	-18,0%	-10,1%	17 602	+1,1%	-7,6%	+6,7%
IJ Maladie Salariés agricoles	+34,5%	-12,9%	-3,9%	102 912	+7,0%	+7,3%	+18,4%
- IJ maladie de moins de 3 mois	+63,0%	-24,9%	-11,1%	60 949	+10,4%	+7,0%	+32,7%
hors IJ Covid dérogatoire	+19,5%	-7,4%	-38,7%	43 809	+9,2%	+0,3%	+2,9%
- IJ maladie de plus de 3 mois	+5,1%	+6,4%	+6,1%	41 962	+3,4%	+7,6%	+2,3%
IJ ATMP	-0,6%	+6,7%	+3,6%	63 328	+1,0%	+3,7%	+1,3%

Source : MSA

IJ Covid : sont identifiées en tant que telles, les IJ versées à titre dérogatoire (garde d'enfants, personnes vulnérables, contact tracing, ...) et les IJ versées aux malades de la Covid pour des arrêts prescrits par le service médical de la Cnam, toutes enregistrées avec un numéro fictif de prescripteur de l'arrêt de travail.

Compte tenu des délais de prise en compte des différents numéros fictifs, l'ensemble des IJ versées à titre dérogatoires n'ont pu être isolées.

Les arrêts de travail prescrits aux malades de la Covid par des médecins identifiés par leur numéro professionnel ne sont pas isolés.